

POINTS

# Michel Pastoureau

## Bleu

*Histoire d'une couleur*

HISTOIRE

## Teindre en bleu : la guède et l'indigo

Mais revenons aux teintures antiques et signalons que si les Grecs et les Romains teignent peu en bleu, d'autres peuples le font. Ainsi les Celtes et les Germains, qui pour ce faire utilisent la guède (latin : *guastum, vitrum, isatis, waida*), plante crucifère poussant à l'état sauvage sur des sols humides ou argileux dans de nombreuses régions de l'Europe tempérée. Le principe colorant (l'indigotine) réside essentiellement dans les feuilles, mais les opérations nécessaires pour obtenir la teinture bleue sont longues et complexes. Nous en parlerons plus loin, lorsque, au XIII<sup>e</sup> siècle, la vogue nouvelle des tons bleus dans le vêtement révolutionnera les métiers de la teinturerie et fera de la guède une authentique plante industrielle.

Ainsi encore, et surtout, les peuples du Proche-Orient qui importent d'Asie et d'Afrique une matière colorante longtemps inconnue en Occident : l'indigo. Cette matière provient des feuilles d'un arbuste dont il existe de nombreuses variétés mais dont aucune n'est indigène en Europe : l'indigotier. Celui des Indes et du Moyen-Orient pousse en buissons ne dépassant guère deux mètres de

haut. Le principe colorant (ici aussi il s'agit de l'indigotine), plus puissant que celui de la guêde, se trouve dans les feuilles les plus hautes et les plus jeunes. Il donne aux étoffes de soie, de laine et de coton une teinte bleue profonde et solide, sans guete nécessiter l'utilisation d'un mordant pour bien faire pénétrer la couleur dans les fibres du tissu : souvent, plonger le tissu dans la cuve d'indigo puis l'exposer à l'air libre suffit pour lui donner sa couleur ; si celle-ci est trop claire, on répète l'opération plusieurs fois.

La teinture à l'indigo est connue depuis le néolithique dans les régions où pousse l'arbuste ; elle y favorise la vogue des bleus dans l'étoffe et le vêtement<sup>1</sup>. De bonne heure, cependant, l'indigo devient également un produit d'exportation, notamment l'indigo des Indes. Les peuples de la Bible s'en servent bien avant la naissance du Christ, mais c'est un produit cher, il n'est utilisé que pour les étoffes de qualité. À Rome, en revanche, l'emploi de ce colorant reste plus limité, non seulement en raison de son prix élevé (il vient de fort loin), mais aussi parce que les tons bleus n'y sont guère appréciés, même s'ils ne sont pas totalement absents de la vie quotidienne. Les Romains, comme avant eux les Grecs, connaissent l'indigo asiatique. Ils le distinguent nettement de la guêde des Celtes et des Germains<sup>2</sup> et savent que c'est une teinture puissante qui vient des Indes ; d'où son nom latin : *indicum*. Mais ils ignorent la nature végétale de ce produit et croient qu'il s'agit d'une pierre parce que l'indigo arrive d'Orient sous forme de blocs compacts, résultant du broyage des feuilles en une pâte que l'on a fait sécher<sup>3</sup>. On pense donc qu'il s'agit d'un minéral ; quelques auteurs, à la suite de Dioscoride, l'assimilent même à une pierre semi-précieuse, voisine du lapis-lazuli. Cette croissance en la nature minérale de l'indigo perdurera en Europe jus-

qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous y reviendrons un peu plus loin à propos des teintures en bleu de l'époque médiévale.

La Bible, qui parle beaucoup des étoffes et des vêtements, parle peu de tinctures et de couleurs. Du moins en termes de nuances et de colorations. L'historien est ici gêné par les problèmes de vocabulaire et doit être très attentif aux différents « ciels » et aux différentes traductions des textes bibliques qu'il utilise ou qu'utilisent les auteurs (par exemple les Pères de l'Eglise) qui il cite ou qu'il commente. Dans la Bible, en effet, les termes de couleurs varient beaucoup d'une langue à l'autre et se font de plus en plus nombreux et précis au fil des traductions. Celles-ci sont remplies d'infidélités, de surlectures et glissements de sens. Le latin médiéval, notamment, introduit une grande quantité de termes de couleur : là où l'hébreu, l'araméen et le grec n'emploient que des termes de matière, de lumière, de densité ou de qualité. Là où l'hébreu, par exemple, dit *brillant*, le latin dit souvent *candidus* (blanc) ou même *ruber* (rouge). Là où l'hébreu dit *sâde* ou *sombra*, le latin dit *niger* ou *vîridis* et les langues vernaculaires disent *noir* ou *vert*. Là où l'hébreu ou le grec disent *pâle*, le latin dit *tantôt albus tantôt vîridis* et les langues vernaculaires, soit *blanc* soit *vert*. Là où l'hébreu dit *rubor*, le latin traduit souvent par *purpureus* et les langues vulgaires par *pourpre*. En français, en allemand, en anglais, le mot *rouge* est abondamment utilisé pour traduire des mots qui dans le texte grec ou hébreu ne renvoient pas à une idée de coloration mais à des idées de richesse, de force, de prestige, de beauté ou même d'amour, de mort, de sang, de feu. Avant donc toute considération sur la symbolique des couleurs, une minutieuse enquête heuristique et philologique s'impose chaque fois que le texte des Ecritures est sollicité par l'historien<sup>4</sup>.

Ces problèmes difficiles expliquent pourquoi il est mal

aisé d'apprécier la place du bleu dans la Bible et chez les peuples de la Bible. Cette place est probablement moins importante que celle du rouge, du blanc et du noir. Mais il n'est guère possible d'en dire davantage. Un mot hébreu, qui a suscité des controverses passionnées, met bien en valeur ce danger qu'il y a à vouloir traduire par des termes modernes de coloration ce qui, dans les versions anciennes, ne concerne que des termes de matière ou de qualité. Il s'agit du mot hébreu *tekhélet*, qui revient à plusieurs reprises dans la Bible hébraïque. Certains traducteurs, philologues ou exégètes, y ont vu l'expression colorée d'un bleu dense et profond. D'autres, plus prudents, l'ont compris comme un terme de matière, une matière colorante animale, « tirée de la mer », peut-être un *murex* d'une espèce particulière ; mais ils n'ont nullement remis en cause l'idée que cette matière servait à teindre en bleu<sup>11</sup>. Or aucun des coquillages dont se servent les teinturiers en Méditerranée orientale à l'époque biblique, et le *murex* encore moins que les autres, ne produit une couleur stable et précise. Bien au contraire, tous ces mollusques donnent des tons allant du rouge au noir, en passant par toute la gamme des bleus et des violets, sans même exclure certains reflets ou certains tons s'inscrivant dans celles des jaunes ou des verts. En outre, une fois entrée dans les fibres du tissu, la couleur continue d'évoluer et de prendre des nuances qui ne cessent de changer au fil du temps, caractéristique principale de toutes les pourpres antiques. Vouloir traduire *tekhélet* par « bleu », ou même tenter d'associer cette matière à la couleur bleue, est philologiquement difficile et historiquement anachronique.

que Milan il faut attendre le XV<sup>e</sup> et à Nuremberg et à Paris, le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>.

#### Teinturiers de rouge et teinturiers de bleu

Le métier de teinturier est en effet fortement cloisonné et sévèrement réglementé. Les textes sont nombreux à partir du XII<sup>e</sup> siècle qui en précisent l'organisation et les cursus, la localisation dans la ville, les droits et les obligations, la liste des colorants licites et des colorants interdits<sup>17</sup>. Ces textes, malheureusement, sont pour la plupart incohérents et les teinturiers, confrontés aux drapiers ou aux tisserands, attendent encore leurs historiens<sup>18</sup>. La vogue de l'histoire économique entre les années trente et les années soixante-dix de ce siècle a cependant permis de mieux comprendre la place de la teinture dans la chaîne de production des draps et les relations de dépendance qui lient les teinturiers aux marchands drapiers<sup>19</sup>, mais il manque encore un travail de synthèse qui serait spécialement consacré à leur profession.

Les teinturiers médiévaux ont pourtant laissé beaucoup de traces dans les documents. À cela plusieurs raisons, la principale tenant à la place importante que leur activité occupe dans la vie économique. L'industrie textile est la grande industrie de l'Occident médiéval, et toutes les villes drapières sont des villes où les teinturiers sont nombreux et puissamment organisés. Or les conflits y sont fréquents qui les opposent à d'autres corps de métiers, notamment aux drapiers, aux tisserands et aux tanneurs. Partout, l'extrême division du travail et les règlements professionnels rigides réservent aux teinturiers le monopole des pratiques de teinture. Mais les tisserands qui sont exception, n'ont pas le droit de teindre, le font quand même. D'où des litiges, des procès, en donc des

archives, souvent riches d'informations pour l'histoire des couleurs. On y apprend par exemple qu'au Moyen Âge on teint presque toujours le drap tissé, rarement le fil (sauf pour la suie) ou la laine en flocons<sup>20</sup>.

Parfois, les tisserands obtiennent des autorités municipales ou seigneuriales le droit de teindre les draps de jaune dans une couleur nouvellement mise à la mode, ou bien à partir d'une matière colorante jusque-là peu ou pas utilisée. Ce privilège de la nouveauté, qui permet de contourner les statuts et règlements existants, et qui nous montre le corps des tisserands moins conservateur (en ce domaine) que celui des teinturiers, provoque naturellement la colère de ces derniers. Ainsi à Paris, vers 1230, la reine Blanche de Castille autorisa-t-elle les tisserands à teindre en bleu dans deux de leurs officines en utilisant exclusivement la guêde. Cette mesure, qui répondait à une demande nouvelle de la clientèle pour cette couleur, longtemps délaissée et désormais recherchée comme nous venons de le voir, provoque un conflit aigu entre teinturiers, tisserands, autorité royale et autorités municipales pendant plusieurs décennies. Le *Livre des mestres* du prévôt de Paris, Jeanne Boileau, compilé à la demande de Saint Louis afin de consigner par écrit les statuts des différents corps de métiers parisiens, s'en fait encore l'écho en 1268 :

*Quiconques est tisserand à Paris, il ne peut teindre à sa maison de toutes couleurs fors que de guêde. Mais de guêde ne peut il teindre fors que en 11 mètres. Quant la reine Blanche, que Dieux absolve, voulut que le mestre des tisserans peult avoir 11 hostes es ques, l'on peut avoir de mestres de tanneterie et de poissanderie (...) Quant le tisserand, teinturier de guêde meurt, le prenus de Paris par le conseil des mestres et des jures des tisserans doivent metre l'autre tisserant en son lieu*

Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, le bleu était enfin devenu une couleur de premier plan, une belle couleur, une couleur mariale, une couleur royale, et pour toutes ces raisons un rival du rouge. Par la suite, pendant quatre ou cinq siècles, ces deux couleurs se sont partagé la prééminence sur toutes les autres et ont formé dans plusieurs domaines un couple de contraires : couleur festive/couleur morale, couleur matérielle/couleur spirituelle, couleur proche/couleur lointaine, couleur masculine/couleur féminine. Cependant, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, il en va différemment. Le recul très net des tons rouges dans le costume et dans la vie quotidienne – recul amorcé dès le XVI<sup>e</sup> siècle – laisse une large place au bleu, qui devient non seulement une des couleurs les plus présentes sur l'étoffe et le vêtement mais aussi, et surtout, la couleur préférée des populations européennes. Il l'est resté jusqu'à aujourd'hui, loin devant toutes les autres.

Sur ce terrain mouvant des préférences chromatiques, le triomphe du bleu avait été préparé depuis longtemps : promotion théologique et valorisation artistique au XII<sup>e</sup> siècle, prouesses des teinturiers à partir du XIII<sup>e</sup>, primauté héraldique dès le milieu du XIV<sup>e</sup>, forte dimension morale avec la Réforme protestante deux siècles plus

souvent bien loin des terrains de sport, la France est émblématiquement associée à cette couleur. Et cela peut-être plus encore à l'étranger qu'en France même.

Cette « France bleue » possède des racines historiques profondes. Tout d'abord le drapeau tricolore : le bleu y est perçu comme la couleur la plus importante parce que c'est celle qui est placée près de la hampe (en outre, quand le vent vient à manquer, le bleu seul est apparent). Certes, le blanc et le rouge font aussi partie des couleurs nationales, mais ce bleu du drapeau, né pendant la Révolution, semble plus représentatif de la Nation française. Il est consensuel, tandis que le blanc et le rouge évoquent, aujourd'hui des opinions ou des idéologies plus radicales. En outre, le bleu du drapeau tricolore, contrairement au rouge et au blanc, paraît établir un lien avec une couleur plus ancienne : le bleu des armoires royales, *d'azur semé de fleurs de lis d'or*, apparues au XIII<sup>e</sup> siècle – dont il a déjà été question. Il y a ainsi au fil des siècles une continuité du bleu « français » (de même qu'il y a une continuité du rouge anglais) parce que cet *azur* des armoires royales est devenu dès le XIII<sup>e</sup> siècle la couleur de la monarchie, puis, à la fin du Moyen Âge, celle de l'État et du gouvernement, et enfin, à l'époque moderne, celle de la Nation. Avant même la Révolution, le bleu est donc déjà pleinement la couleur de la France. Mais il s'agit davantage de celle du roi et de l'État que de celle de la Nation. C'est la Révolution qui en fait définitivement la couleur nationale. Il vaut la peine de s'attarder sur cette mutation et, pour ce faire, se pencher sur la naissance de la cocarde puis sur celle du drapeau tricolore.<sup>25</sup>

Le mot *cocarde* est un mot quelque peu étrange. Il a d'abord désigné une coiffure ou un chapeau en forme de tête ou de crête de coq (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Puis, par une sorte de métonymie, certains insignes et accessoires qui au

XVII<sup>e</sup> siècle on avait coutume de placer sur les couvre-chefs ou sur les vêtements, voire sur certains objets. L'usage des cocardes est en effet antérieur à la Révolution. Sous le règne de Louis XV et de Louis XVI, elles sont en tissu, en feutre, en papier, en forme de cercle ou de noeud, accompagnées ou non de rubans pendants, de guirlandes, de rayons. Elles sont souvent purement décoratives mais peuvent aussi exprimer une opinion, souligner l'appartenance à un groupe ou à une institution, voire afficher la fidélité à une personne, à une famille, à une dynastie. Les militaires surtout en font grand usage : c'est pour eux le moyen de rappeler le corps, voire le régiment, dans lequel ils servent. Ces cocardes militaires plaisent beaucoup aux civils, qui les adoptent, les imitent, les transforment. Même les femmes en font usage, non pas sur leur chapeau mais sur leur robe ou sur tel ou tel accessoire vestimentaire.

À la veille de la Révolution l'usage des cocardes est donc répandu, du moins dans la bonne société et chez les militaires. C'est pourquoi elles fleurissent de plus belle sans susciter trop d'étonnement pendant les mois de juin et de juillet 1789 : elles expriment l'adhésion ou l'hostilité aux idées nouvelles, ou bien l'attachement au roi, à la reine ou aux princes, ou encore l'appartenance à tel ou tel cercle, club ou mouvement d'opinion. Certaines reprennent la couleur des livrées, des armoires ou des emblèmes de grands personnages, de communautés ou de corps constitués. Citons quelques exemples : la couleur du roi est le blanc, celle de la maison d'Autriche, le noir ; celle du comte d'Artois et de Necker, le vert ; celles de la milice parisienne sont le bleu et le rouge ; celles de l'ordre français de Cincinnatus (ordre réunissant les officiers français ayant combattu pour l'indépendance et la liberté des jeunes États-Unis d'Amérique), auquel

appartenait La Fayette, le bleu et le blanc. La symbolique des couleurs est pleinement dans l'air du temps à la veille de la prise de la Bastille.

Le 12 juillet 1789, à la suite du renvoi de Necker, Camille Desmoulins, jeune avocat encore inconnu, prononce dans les jardins du Palais-Royal deux discours restés célèbres et ayant eu des conséquences considérables. À la fin du second discours, il invite les patriotes à prendre les armes contre le « complot aristocratique » et à se doter d'une cocarde comme signe de reconnaissance. Il demande à la foule d'en choisir la couleur. « Le vert, lui répond-on, symbole d'espérance. » Aussitôt l'orateur arrache une feuille au premier arbre venu — un tilleul — et la fixe à son chapeau. La foule fait de même. Plus tard, dans la soirée, ce sont des rubans verts qui sont cousus aux chapeaux et qui deviennent le symbole du tiers état prêt à l'insurrection. Mais le lendemain on apprend que le vert, couleur de la Liberté en marche, est aussi celle du comte d'Artois, prince détesté. Déconvenues, hésitations, reculades, maintiens ou changements de cette couleur, le 14 juillet, la Bastille est prise par des insurgés dont beaucoup ne portent pas de cocardes et dont ceux qui en portent les affichent de couleurs différentes : vertes, bleues, rouges, bleu et rouge, bleu et blanche.

Malgré ce que l'on a parfois affirmé, le 14 juillet 1789 la cocarde tricolore n'existe donc pas encore. Elle fut créée dans les jours qui suivirent — peut-être le lendemain — dans des circonstances qui restent mal élucidées, en dépit (ou à cause) des témoignages, nombreux et contradictoires, des contemporains. Dans ses mémoires, La Fayette affirme que c'est lui qui eut l'idée, le 17 juillet, à l'hôtel de ville, de faire fusionner en une seule formule tricolore la cocarde blanche du roi et les couleurs bleue et rouge de la garde nationale, instituée quatre jours plus tôt pour

maintenir l'ordre à Paris. Mais son témoignage est sujet à caution<sup>246</sup>. Bailly, maire de Paris, s'était du reste déjà attribué la même paternité.<sup>247</sup> D'autres témoins de cette journée du 17 juillet 1789 affirment que ce fut le roi lui-même qui, dans un geste de conciliation, plaça les rubans bleus et rouges qu'on lui avait remis à l'hôtel de ville, sur la cocarde blanche qu'il portait déjà. Cependant, il est peu probable que le 17 juillet, Louis XVI soit venu à l'hôtel de ville en arborant une cocarde blanche, symbole de son pouvoir militaire et marque du commandement dans l'armée royale. Cela aurait été une provocation<sup>248</sup>. En revanche, il est indéniable que c'est dans la semaine qui a suivi la prise de la Bastille que les premières cocardes tricolores firent leur apparition. L'ordre des couleurs resta longtemps indéterminé, même si le bon usage voulait que l'on placât le blanc au centre.

Quant à la signification de ces couleurs, elle a fait couler beaucoup d'encre. S'il est vrai qu'au début de l'été 1789 le blanc est bien la couleur du roi, de son drapeau et de sa cocarde, le bleu et le rouge associés ne sont que timidement celles de la ville de Paris. Le rouge et le tanné (brun-rouge foncé) sont bien plus souvent utilisés pour signifier la Ville et ses dignitaires que le rouge et le bleu.

En revanche, si la cocarde tricolore n'existe pas avant le 15 ou le 17 juillet 1789, l'union tricolore du rouge, du bleu et du blanc constitue, sur de nombreux supports, notamment textiles, une combinaison de couleurs à la mode depuis au moins une décennie. Ce sont en effet les couleurs de la Révolution américaine et du drapeau des jeunes États-Unis d'Amérique, aux côtés desquels la France s'est battue pour la liberté. Dès la fin des années 1770, en France et dans d'autres pays du vieux continent, tous ceux qui adhèrent de près ou de loin au mouvement des libertés aiment à s'afficher en tricolore.

La mode vestimentaire fait un grand usage de ces trois couleurs, y compris à la cour<sup>249</sup>.

Une fois mis en valeur ce rôle indéniable de la Révolution américaine dans la vogue des étoffes tricolores, il reste à comprendre pourquoi, dès les années 1774-1775, les insurgés des colonies d'Amérique se sont dotés d'un drapeau bleu, blanc et rouge, c'est-à-dire d'un drapeau présentant les mêmes couleurs (combinées différemment) que celui de la couronne britannique, contre laquelle ils luttaient pour obtenir leur indépendance. En fait, il s'agit probablement d'un « contre-drapeau » : mêmes couleurs que le drapeau ennemi des Britanniques, mais figures différentes et significations autres. Dès lors, on se prend à rêver et à se dire que si le drapeau du Royaume-Uni n'avait pas été bleu, blanc et rouge, celui de la Révolution américaine ne l'aurait pas été non plus, et ni la Révolution française, ni la France impériale puis républicaine n'en aurait fait usage. Or le drapeau britannique, le célèbre *Union Jack*, était bleu, blanc et rouge depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle ; très exactement depuis qu'en 1603 Jacques VI Stuart, roi d'Écosse, était devenu aussi roi d'Angleterre, réalisant l'union personnelle des deux royaumes. Ce faisant, il fit fusionner en une seule formule vexillaire tricolore la bannière d'Écosse blanc et bleu et la bannière d'Angleterre blanc et rouge. Si donc ce même Jacques Stuart n'était pas monté sur le trône d'Angleterre au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le drapeau français, né deux siècles plus tard, ne serait peut-être pas bleu, blanc et rouge...<sup>250</sup>.

zers, pull-overs, tenues de bains et de sport ont pleinement contribué à ce triomphe de tous les tons bleus dans toutes les classes et catégories sociales. Mais il est un autre vêtement qui, à lui tout seul, a joué un rôle au moins aussi important, notamment depuis les années 1950 : le jean. Si depuis deux, trois, voire quatre générations le bleu l'emporte de très loin sur toutes les autres couleurs dans le vêtement occidental, c'est en partie au jean qu'il le doit. Il vaut la peine de s'arrêter ici sur l'histoire de ce vêtement à nul autre pareil.

Comme celles de tout objet à fort pouvoir mythologique, les origines historiques du jean restent entourées d'un certain mystère. À cela différentes raisons dont la principale tient sans doute à l'incendie qui, en 1906, lors du grand tremblement de terre de San Francisco, a détruit les archives de la firme Levi Strauss, créatrice du célèbre pantalon un demi-siècle plus tôt.<sup>263</sup> C'est en effet au printemps 1853 que le jeune Levi Strauss (curieusement son prénom véritable demeure incertain), petit colporteur juif de New York, originaire de Bavière et âgé de vingt-quatre ans, arrive à San Francisco, où depuis 1849 la fièvre de l'or découvert dans la Sierra Nevada provoque un accroissement de population considérable. Il apporte avec lui une grande quantité de toile de tente et des bâches pour chariots avec l'espoir de gagner convenablement sa vie. Mais les ventes se révèlent médiocres. Un pionnier lui explique que dans cette partie de la Californie on n'a pas tant besoin de toile de tente que de pantalons solides et fonctionnels. Le jeune Levi Strauss a alors l'idée de faire tailler des pantalons dans sa toile de tente. Le succès est immédiat, et le petit colporteur de New York devient confectionneur de prêt-à-porter et industriel du textile. Il fonde avec son beau-frère une société qui ne cesse de croître au fil des années. Bien que celle-ci

diversifie sa production, ce sont les salopettes (*overalls*) et les pantalons qui se vendent le mieux. Ceux-ci ne sont pas encore bleus mais de différents tons s'inscrivant entre le blanc cassé et le brun foncé. Mais la toile de tente, si elle est très solide, constitue un tissu vraiment lourd, râche et difficile à travailler. Entre 1860 et 1865, Levi Strauss a donc l'idée de la remplacer progressivement par du *denim*, tissu de serge importé d'Europe et teint à l'indigo. Le jean bleu est né.<sup>264</sup>

L'origine de ce terme anglais *denim* est controversée. Il est possible qu'il s'agisse au départ d'une contraction de l'expression française « serge de Nîmes », étoffe faite de laine et de déchets de soie fabriquée dans la région de Nîmes depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle. Mais ce terme désigne aussi, à partir de la fin du siècle suivant, un tissu associant le lin et le coton, produit dans tout le Bas-Languedoc et exporté vers l'Angleterre. En outre, un beau drap de laine, produit sur les bords de la Méditerranée entre la Provence et le Roussillon, porte le nom occitan de *nim*. Il est peut-être lui aussi à l'origine du mot *denim*. Tout cela reste incertain, le chauvinisme régional des auteurs ayant écrit sur ces questions ne facilitant pas la tâche des historiens du vêtement.<sup>265</sup>

Quoiqu'il en soit, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est un tissu de coton très solide, teint à l'indigo, qui porte en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique le nom de *denim* ; il sert notamment à fabriquer les vêtements des mineurs, des ouvriers et des esclaves noirs. C'est donc lui qui, à l'horizon des années 1860, remplace peu à peu le *jean*, étoffe dont Levi Strauss se servait jusque-là pour tailler ses pantalons et ses salopettes. Ce mot *jean* correspond à la transcription phonétique du terme italo-anglais *genoese*, qui signifie tout simplement « de Gênes ». La toile de tente et de bâche dont se servait le

jeune Levi Strauss appartenait en effet à une famille de tissus autrefois originaires de Gênes et de sa région ; faits d'abord d'un mélange de laine et de lin, plus tard de lin et de coton, ils servaient à fabriquer, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, des voiles de navire, des pantalons de marin, des toiles de tente et des bâches de toutes sortes.

À San Francisco, le pantalon Levi Strauss, par une sorte de métonymie, avait pris dès les années 1853-1855 le nom de son matériau : *jean*. Lorsqu'une dizaine d'années plus tard ce matériau changea, le nom testa. Les jeans furent désormais taillés dans du *denim* et non plus dans de la toile de Gênes, mais leur nom ne fut pas changé pour autant.

En 1872, Levi Strauss s'associa avec un tailleur juif de Reno, Jacob W. Davis, qui deux ans plus tôt avait imaginé de confectionner des pantalons pour bûcherons ayant sur l'arrière des poches fixées au moyen de rivets. Les jeans Levi Strauss eurent donc désormais des rivets. Bien que l'expression *blue jeans* ne fasse son apparition commerciale qu'en 1920, les jeans Levi Strauss, dès les années 1870, étaient tous de couleur bleue, car le coton denim était teint à l'indigo. Il était trop épais pour absorber totalement et définitivement toute la matière colorante, si bien qu'il ne pouvait être garanti « grand teint ». Mais c'est justement cette instabilité de la teinture qui fit son succès : la couleur apparaissait comme une matière vivante, évoluant en même temps que le porteur du pantalon ou de la salopette. Quelques décennies plus tard, lorsque les progrès de la chimie des colorants permirent de teindre à l'indigo n'importe quelle étoffe de manière solide et uniforme, les firmes productrices de jeans durent blanchir ou décolorer artificiellement leurs pantalons bleus afin de retrouver la tonalité délavée des origines.

À partir de 1890, en effet, la patente juridico-commer-

ciale qui protégeait les jeans de la firme Levi Strauss prit fin. Des marques concurrentes virent le jour qui proposeront des pantalons taillés dans un tissu moins épais et vendus moins cher. La firme Lee, créée en 1911, eut l'idée de remplacer les boutons de braguette par une fermeture Éclair en 1926. Mais c'est la firme Blue Bell (devenue Wrangler en 1947) qui, à partir de 1919, fit la plus forte concurrence aux jeans Levi Strauss. Par réaction, la puissante firme de San Francisco (dont le fondateur était mort milliardaire en 1902) créa le « Levi's 501 », taillé dans un coton denim double et gardant fidèlement les rivets et les boutons métalliques. En 1936, pour éviter toute confusion avec des marques concurrentes, une petite étiquette rouge portant le nom de la marque fut cousue le long de la poche arrière droite de tous les authentiques jeans Levi Strauss. C'était la première fois qu'un nom de marque s'affichait de manière ostensible sur la partie extérieure d'un vêtement.

Entre-temps le jean avait cessé d'être seulement un vêtement de travail. C'était devenu aussi un vêtement de loisirs et de vacances, notamment pour la riche société de l'est des États-Unis venant passer ses vacances à l'ouest et voulant y jouer aux cow-boys et aux pionniers. En 1935, la luxueuse revue *Vogue* accueillit sa première publicité pour ces jeans « bon genre ». En même temps, sur certains campus universitaires, le jean était adopté par les étudiants, notamment ceux de deuxième année qui s'efforçaient pendant un temps d'en interdire le port aux « bizuths » de première année. Le jean devenait un vêtement de jeunes et de citadins, plus tard de femmes.<sup>266</sup> Après la Seconde Guerre mondiale sa vogue toucha l'Europe occidentale. On s'approvisionna d'abord dans les « stocks américains », puis les différents fabricants installèrent leurs usines en Europe même. Entre 1950 et 1975,

une partie de la jeunesse se mit progressivement à porter des jeans. Les sociologues virent dans ce phénomène, largement relayé (sinon manipulé) par la publicité, un authentique fait de société, un vêtement androgyne, un emblème de la contestation ou de la révolte des jeunes. Toutefois, à partir des années 1980, beaucoup de jeunes, en Occident, commenceront à se détourner du jean au profit de vêtements de coupes différentes, taillés dans d'autres tissus de textures et de couleurs plus variées. Sur les jeans, en effet, malgré des tentatives faites dans les années 1960 et 1970 pour diversifier les couleurs, le bleu et ses différentes nuances restait et reste encore aujourd'hui nettement dominants.

Alors qu'en Europe occidentale le port du jean était en recul (le fin du fin, à partir des années 1980, étant de ne plus en porter), celui-ci devint dans les pays communistes (et aussi dans les pays en voie de développement, et même dans les pays musulmans) un vêtement contestataire, une ouverture vers l'Occident, ses libertés, ses modes, ses codes, ses systèmes de valeurs<sup>267</sup>. Cela dit, si l'on tente un bilan, réduire l'histoire et la symbolique du jean à celles d'un vêtement libertaire ou contestataire est abusif, sinon faux. Sa couleur bleue le lui interdit. C'est à l'origine un vêtement de travail masculin, devenu peu à peu un vêtement de loisir et dont le port s'est étendu aux femmes puis à l'ensemble des classes et catégories sociales. À aucun moment, même dans les décennies les plus récentes, la jeunesse n'en a eu le monopole. Quand on regarde les choses de près, c'est-à-dire quand on prend la peine de considérer l'ensemble des jeans portés en Amérique du Nord et en Europe entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la fin du XX<sup>e</sup>, on s'aperçoit que le jean est un vêtement ordinaire, porté par des gens ordinaires, ne cherchant nullement à se mettre en valeur, à se rebeller ni

à transgresser quoi que ce soit, mais bien au contraire à porter un vêtement solide, sobre et confortable, voire à oublier qu'ils portent un vêtement. À la limite, on pourrait dire que c'est un vêtement protestant – même si son créateur est juif – tant il correspond à l'idéal vestimentaire véhiculé par les valeurs protestantes que nous avons évoquées plus haut : simplicité des formes, austérité des couleurs, tentation de l'uniforme.

#### La couleur préférée

Au XX<sup>e</sup> siècle, le bleu, en même temps qu'il devenait la couleur la plus portée dans le vêtement occidental, s'est trouvé confirmé dans son rôle de couleur préférée. Cette préférence, plus intellectuelle ou symbolique que strictement matérielle, a des racines anciennes. Nous avons vu plus haut comment, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, il commence à concurrencer le rouge comme couleur aristocratique et royale. Avec la Réforme protestante et tous les systèmes de valeurs qui en découlent, le bleu devient une couleur digne, une couleur morale, ce que n'est pas le rouge, son rival, par la même le bleu voit sa place s'étendre en de nombreux domaines au détriment du rouge, partout en recul. Mais c'est à l'époque romantique que le bleu accède définitivement et durablement au rang de couleur préférée. Depuis, il n'a plus quitté ce rang et semble même avoir acquis son avance sur les autres couleurs. Certes, sur ce terrain, l'historien ne dispose pas de chiffres précis ayant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais les nombreux témoignages utilisables (sociaux, économiques, littéraires, artistiques, symboliques) vont tous dans le même sens : le bleu est partout (ou presque partout) la couleur préférée. Et lorsque dans les années 1890-1900 de véritables sondages d'opinion sont effectués, les chiffres montrent que